

dans un corps de chair, religieuses d'un genre inconnu jusque-là, qui, ayant « l'obéissance pour clôture, la crainte de Dieu pour grille, la sainte modestie pour voile », circulent librement dans le monde, portant partout des remèdes, des aumônes, un sourire, une bonne parole, partout aimées et partout respectées.

Avec ses prêtres de la Mission qui évangélisaient les pauvres et au besoin leur donnaient des secours temporels; avec les dames de Charité, qui fournissaient et recueillaient de larges aumônes en nature et en argent; avec ses filles de la Charité, dont la vie était un dévouement de chaque heure à l'humanité souffrante, Vincent de Paul disposait d'une immense force de bienfaisance, telle que personne n'en avait disposé encore. On le vit bien pendant la guerre, soit étrangère, soit civile, qui éprouva douloureusement la France de 1635 à 1659. La guerre se faisait alors avec la dernière inhumanité. Le bon *monsieur Vincent* secourut toutes les misères avec une telle générosité, que, dans l'ardeur de sa reconnaissance, le gouverneur de Saint-Quentin le proclama « le père de la Patrie ».

**La noblesse.** — Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en plein territoire français, des souverains étrangers possédaient, çà et là, des principautés absolument indépendantes. Ainsi le pape avait Avignon et le Comtat-Venaissin; le comte de Nassau, stathouder de Hollande, la principauté d'Orange; les princes-évêques de la maison de Lorraine, Verdun, qui n'appartenait que de nom à la France. D'autre part, des princes français, tout en se qualifiant à Paris sujets du roi, possédaient sur divers points du pays des fiefs revêtus des attributions royales. Ainsi, M<sup>lle</sup> de Montpensier, dans sa principauté des Dombes, rendait la justice, sauf appel à Paris, battait monnaie, nommait à toutes les charges; en un mot, exerçait la souveraineté dans sa plénitude. Le duc de Bouillon, dans sa principauté de Sedan; le duc de Sully, dans sa principauté de Henrichemont; une branche cadette de la maison italienne des Gonzague, dans le duché de Nevers; une branche cadette de la maison de Savoie, dans le duché